

ÉRADIQUER LE TRAVAIL INFANTILE

Silvane Maria **MARCHESINI**¹

La complexité des émergences sociales mène les chercheurs à un nouvel abord scientifique et culturel – la transdisciplinarité, qui, selon Basarab Nicolescu, physicien quantique et consultant de l'UNESCO, « traite de ce qui se trouve en même temps *entre* les disciplines, à *travers* des différentes disciplines et *au delà* de quelconque discipline. Son objet est la *compréhension du monde présent*, dont l'un des impératifs est l'unité de la connaissance »².

La proposition de *transdisciplinarité* pour les réflexions juridiques sur les diverses problématiques liées à l'exploitation du travail infantile – avec une considération des aspects indiqués par la psychanalyse, qui surdéterminent la constitution du sujet, et, par conséquent, du citoyen – est dans un *sens large*, à mesure qu'elle fait transcender, capable de traverser toute réflexion avec la notion de la singularité du sujet du désir inconscient.

Observer le développement des premières structures organisationnelles de la pensée et de la psyché humaine est fondamental, aussi bien au niveau conscient qu'inconscient, pour une meilleure compréhension et réglementation juridique de la relation du sujet avec le monde socialisé. Par conséquent, il incombe au Droit, dans une tentative de construction d'un champ spécifique de recherche transdisciplinaire, de s'efforcer de trouver, dans une certaine mesure et dans une approximation entre les disciplines qui étudient le fonctionnement mental, la compréhension des divers éléments qui constituent la matière première de la structuration de la subjectivité, de l'apprentissage et du développement humain.

On sait que chacun de ces champs s'amalgame autour d'une notion particulière du sujet : *sujet épistémologique du constructivisme* versus *sujet du désir inconscient*. Pour construire ce rapprochement, il faut trouver ce que l'épistémologie classique appelle « formes de connectabilité » entre une théorie et une autre. Ceci correspond à une continuité supposée dans la dimension de la réalité ; et ce, au-delà du fait que chaque champ théorique-pratique possède des objets et des finalités divers. C'est pourquoi, une approximation conceptuelle nous semble possible. En effet, elle tente le pari de

¹ Avocate, diplômée de l'Université Fédérale du Paraná – Brésil.
Psychologue et Titulaire d'un DEA en Psychanalyse.
Psychanalyste Clinique.
Depuis 2012, Docteure ès Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.
E-mail : smmarchesini@gmail.com

² NICOLESCU, B. *La Transdisciplinarité : Manifeste*. Paris : Éditions du Rocher, 1996.

déterminer la production de nouveaux objets de connaissance : ce qui amène un déplacement des problématiques théoriques en vigueur.

On estime, certes, d'un point de vue épistémologique une rupture radicale entre l'ordre Réel et l'ordre de la pensée. Ceci n'empêche pas pour autant que s'insère dans la théorie juridique avec une méthodologie propre, des aspects pertinents qui viennent des connaissances d'autres domaines, y compris de la Psychanalyse, en tenant compte de la considération du *sujet de l'inconscient en recherche d'une nouvelle éthique*.

On observe que la conception freudienne de l'appareil psychique a produit une coupure épistémologique dans le discours psychologique et psychiatrique de l'époque, influençant jusqu'au droit pénal, avec la création du système de classification des peines. Cette articulation théorique doit, donc, donner lieu à un authentique travail de reconstruction conceptuelle, à partir d'une *praxis* « recontextualisant ». Il s'agirait d'une sorte de nouveaux territoires où la localisation des termes, pris comme matière première de chacune des disciplines, ne manquera pas de produire des effets sur le lieu que les autres termes occupent au sein de la théorie cible. Un territoire qui ira prendre dimension au fur et à mesure que se fassent travailler des concepts et des « découvertes » d'une discipline à l'intérieur de l'autre, en procédant à partir de nouveaux postulats, au delà des limites de la logique classique.

Selon la théorie psychanalytique freudienne, la manière dont l'énergie sexuelle – la libido – se développe chez l'enfant, soit normal, soit bloqué et déviée vers des canaux pathologiques, tient une grande signification dans le développement holistique de l'individu et dans sa capacité d'adaptation aux problèmes de la vie, qui se reflètent dans son comportement conscient et inconscient. Dans son stade initial, la libido se caractérise par son polymorphisme pervers, en raison de sa fixation, successive, sur diverses parties du corps. Freud a observé des diverses périodes successives dans le développement psychosexuel de l'enfant. Elles sont ponctuées par une période de latence, durant laquelle la sexualité se trouve réprimée, avant que l'individu atteigne la maturité, où la gratification sexuelle, communément, sera obtenue à travers l'union hétérosexuelle de l'adulte.

Des « fixations » peuvent survenir durant ce processus, et ce, quelque soit le stade psychosexuel. Elles peuvent, en effet, compromettre le développement de la personnalité de l'individu. Notons que, l'adulte mûr et raisonnablement bien ajusté garde toujours quelques vestiges d'immaturité dérivantes de son développement sexuel infantile. Cependant, les fixations notablement “anormaux” résultent d'une structure de caractère de développement dans un contexte fragile.

Durant son développement psychosexuel, l'enfant cherche un objet externe pour satisfaire ses désirs. Et à partir de la proximité ou de la tendresse parentale, l'objet choisi est la mère ou le père, ou ceux qui exercent leurs fonctions : en général, l'individu du sexe opposé de l'enfant. La résolution inadéquate du Complexe d'Édipe face à sa fonction symbolique d'interdiction peut amener à des impasses identificatoires, un faible sens de moralité, des difficultés avec des figures représentantes d'autorité, et beaucoup d'autres problèmes.

Le désir humain a comme caractéristique l'impossibilité de satisfaction complète en raison de la Loi de castration. Celle-ci est le processus qui inaugure le symbolique, et, par conséquent, la civilisation. Cela amène une part considérable

d'énergie libidinale soit dirigée vers la socialisation. Ainsi, le début de cette phase de développement psychique indique la fin de la période infantile et le début de la période de latence, qui dure jusqu'à la puberté. Durant cette période sexuellement apaisée, les enfants deviennent moins impliqués avec leur corps et dirigent leurs attentions vers des dispositions nécessaires pour établir des relations avec les autres. Avec le début de la puberté, la sexualité génitale adulte est atteinte.

D'autres chercheurs d'étude du comportement et de l'intelligence humaine insistent sur les processus de motivation de l'égo, ne s'appuyant pas sur la sexualité inconsciente. Piaget, par exemple, dans l'étude de la pensée infantile a observé l'importance de la logique abstraite, basée sur des propositions, emmenant l'adolescent jusqu'au plan des idées, se préoccupant de problèmes hypothétiques futures et idéologiques. Il a vérifié que la réalité doit être construite par l'activité de l'enfant, époque durant laquelle l'activité ludique, l'orientation et la présence de l'adulte tiennent un rôle important dans le développement et l'apprentissage. La ligne maîtresse de la pensée de Piaget consiste dans l'indispensable nécessité de comprendre la formation des mécanismes mentaux chez l'enfant afin de comprendre la nature et le fonctionnement chez l'adulte, dans une organisation progressive. Durant les étapes de développement cognitif de l'intelligence, observé par Piaget, l'enfant part d'une indifférenciation primitive et radicale entre lui-même et les objets, vers une différenciation progressive entre sujet et objet, formant des représentations conforme à l'hérédité, l'affection, le bagage culturel et les facteurs socio-économiques.

Subséquentement, le travail d'observation des relations entre le Droit et les théories de la psyché exige une attentive construction, qui s'initie par la question, – qui est le sujet du Droit ? Et, plus spécifiquement, dans ce sujet d'éradication du travail du mineur : à qui le travail *infant-utile* ?

L'énergie qui alimente l'action et les opérations de l'enfant au niveau sensori-moteur et cognitif provient de la base affective de la personnalité, comme le disait Piaget. Ou encore, selon Freud, cette libido provient des modes selon lesquelles se constitueraient les représentations pulsionnelles (force constante qui stimule l'appareil psychique humain, amarrée au langage) dans l'inconscient et dans ses destins.

On sait, dans une perspective philosophique, que les transformations qui ont marqué la culture occidentale, avec l'arrivée de la modernité, ont résulté en un travail libre, en une généralisation de la propriété privée et une implantation de l'économie de marché. Dans ce contexte, les individus sont supposés être libres pour donner leur consentement, là où, l'universalisation et l'intolérance face aux différends sociaux sont de mise. Dans cette posture, l'« agir vertueux » et le bonheur, loin de la vision aristotélicienne, sont considérés équivalents à l'accès aux biens. Et, où les nécessités se constituent à partir d'une dialectique de rivalité, d'objets de répartition et de disposition des propres biens amènent les individus à priver l'autre de ses biens, et même de soi.

L'interprétation psychanalytique la plus actuelle, soutenue à partir des textes freudiens d'empreinte sociologique, *Totem et Tabou*, et *Le Malaise dans la Civilisation*, va dans le sens de ce que l'agressivité refoulée des pulsions et les sublimations constituantes de la culture cherchent en soi une rivalité identificatoire narcissique (processus d'identification primaire) avec le prochain. Dans cette ligne d'abordage, où l'agressivité apparaît comme corrélat d'un mode d'identification imaginaire, immature en

ce qui concerne une meilleure symbolisation, la tolérance sociale à l'exploration du travail des enfants, apparemment, se justifie.

Le travail est seulement utile à l'enfant s'il résulte en un apprentissage orienté et ludique, qui le conduit à une relation satisfaisante avec les choses de la vie. Et ceci seulement est possible à partir d'une éthique qui considère les différences subjectives et culturelles, déliée de la morale du pouvoir ou du service de biens.

Face à de telles assertions, soumettre le mineur à un travail d'exploitation, comme un moyen substitutif d'irresponsabilités sociales, qu'elles soient civiles ou gouvernementales, dénote une conduite contraire à la Constitution Fédérale du Brésil, et aux lois protectrices de l'enfant / adolescent. Demandons-nous toujours si le travail des mineurs est conciliable avec "l'intérêt supérieur de l'enfant" préconisé par la Convention internationale des droits de l'enfant. De notre point de vue, le travail du mineur de 16 ans doit être permis, uniquement, une fois que lui sont garantis des droits de protection aux travailleurs, respectant l'interdiction du travail insalubre, dangereux et pénible. De plus, cette réflexion nous semble importante à mener. Car, sinon, des comportements d'exploitation risquent de compromettre les éléments surdéterminants du développement constitutif des nouveaux sujets du Droit. Et, donc, l'avenir des futurs citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

- ATKINSON, Rita L.; ATKINSON, Richard C.; BEN, Daryl J.; SMITH, Edward E. *Introdução à Psicologia*. 11. ed. Porto Alegre : Artes Médicas, 1995.
- BIAGGIO, Ângela M. Brasil. *Psicologia do Desenvolvimento*. 14. ed. Petrópolis, Rio de Janeiro : Vozes, 2000.
- CABRAL, Álvaro; NICK, Eva. *Dicionário Técnico de Psicologia*. 10. ed. rev. aum. São Paulo : Cultrix, 1998.
- FREITAG, Bárbara. *Piaget : Encontros e Desencontros*. (Coleção Diagrama 11). Rio de Janeiro : Tempo Brasileiro, 1985.
- KAUFMANN, Pierre. (sous la dir. de -), *L'Apport freudien : Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*. Paris : Larousse, 1998.
- LAJONQUIÈRE, Leandro de. *De Piaget à Freud : para repensar as aprendizagens. A (psico)pedagogia entre o conhecimento e o saber*. 5. ed. Petrópolis, Rio de Janeiro : Vozes, 1992.
- MARCHESINI, Silvane Maria, *Le sujet du Droit dans le transfert. Une perspective transdisciplinaire à travers la théorie lacanienne des Discours. La psychanalyse appliquée à la casuistique du Droit en rapport avec L'ADOPTION HOMOPARENTALE*. Université Nice Sophia Antipolis – France. Thèse de Doctorat en Psychologie. Directeur de la Thèse Monsieur Xavier-Serge LESOURD, soutenue le 05 juillet 2012.
- MIJOLLA, Alain de (sous la dir. de -), *Dictionnaire international de la psychanalyse : concepts, notions, biographies, œuvres, événements, institutions*. Comité éditorial : Bernard Golse, Editeur (scientifique) ; Sophie de Mijolla-Mellor, Editeur (scientifique) ; Roger Perron, Editeur (scientifique). Paris : Hachette Littératures, 2005.
- NICOLESCU, Basarab. *La Transdisciplinarité : Manifeste*. Paris : Éditions du Rocher, 1996.
- PIAGET, Jean. *Seis Estudos de Psicologia*. 24. ed. rev. Rio de Janeiro : Forense Universitária, 2001.
- RINALDI, Doris. *A Ética Da Diferença*. Um debate entre psicanálise e antropologia. Rio de Janeiro : EdUERJ / Jorge Zahar, 1996.
- RODRIGUES, Marlene. *Psicologia Educacional*. Uma Crônica do Desenvolvimento Humano. São Paulo. Makrom Books, 1998.